



Demande de divorce en commun accord

Par **fnative1**, le **02/06/2008** à **14:29**

Bonjour!

NOUS SOUHAITONS DIVORCER MA FEMME ET MOI, NOUS AVONS 2 ENFANTS DE 4 ANS ET DEMI. MAIS NOUS SOMMES ACTUELLEMENT PROPRIETAIRE DEPUIS 2 ANS; SACHANT QUE NOUS NE POUVONT VIVRE ENSEMBLE DANS L'ATTENTE DU DIVORCE ET QUE LA VENTE DE LA MAISON DEMANDE PLUS DE TEMPS QUE PREVUE QUE PEUT ON FAIRE POUR VIVRE SEPAREMENT DANS L'ATTENTE DE CETTE VENTE COMPTE TENUE QUE MA FEMME ET LES ENFANTS RESTENT DANS LA MAISON? IL Y A T'IL UNE PROCEDURE PERMETTENT A CHACUN DE PAYER LA MOITIE DU LOYER.

DANS CETTE ATTENTE JE VOUS REMERCIE